
COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Des mesures préventives bénéfiques pour contrer la conduite avec les capacités affaiblies chez les jeunes conducteurs

Montréal, 18 novembre 2015 - L'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) lance une offensive de sensibilisation sur la cruciale question de réduction des risques liés à la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes, lorsqu'ils doivent prendre la route. Profitant de la semaine de prévention de la toxicomanie, elle souhaite capter l'attention des jeunes et de la population en général avec des données percutantes issues d'études et de revues de littérature reconnues.

Ces études indiquent notamment que le risque d'accidents routiers augmente dès la première consommation; qu'au Canada, comme au Québec, la proportion des décès liés à l'alcool sur les routes est estimée à 38,7 %; que de ce taux, plus de 50 % sont des jeunes de 16-35 ans; que 35,4% des jeunes étaient sous l'influence de drogues et que le cannabis était le plus souvent en cause. Plus encore, bien qu'ils ne soient titulaires que d'environ 23 % des permis au Québec, les jeunes conducteurs de 20 à 34 ans représentent environ 50 % des conducteurs qui ont eu une première arrestation pour conduite avec les capacités affaiblies, et environ 41 % des conducteurs évalués à la suite d'une récidive.

L'AIDQ, par l'entremise du programme provincial d'évaluation et de réduction du risque de conduite avec capacités affaiblies, contribue à l'amélioration de la sécurité routière au Québec depuis près de 20 ans. Elle-même témoin du nombre important de jeunes qui prennent des risques lorsqu'ils conduisent un véhicule moteur, l'Association prône des mesures préventives pour les jeunes conducteurs sans expérience et pour accompagner les fautifs lorsque vient le temps de retourner sur la route. Elle a, à cet effet, énoncé cinq grandes mesures soumises au Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de consultations sur le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse.

On peut prendre connaissance de l'avis de l'Association des intervenants en dépendance du Québec en se rendant sur le [site Web de l'AIDQ](#).

À propos de l'AIDQ

L'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) est tout récemment née du regroupement de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec et de l'Association des

centres de réadaptation en dépendance du Québec. Sa mission est de valoriser et de soutenir l'intervention dans la prévention, le traitement et la réinsertion sociale des personnes aux prises avec une dépendance ou à risque de le devenir. Son action principale est centrée sur développement et le maintien des compétences des intervenants, peu importe leur milieu d'intervention.

– 30 –

Source : Arlette Côté
acote.acrdq@ssss.gouv.qc.ca
514 287-9625, poste 109
Cellulaire : 514 757-4929
www.aidq.org